

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU 11 MARS 2020

L'an deux mille vingt le mercredi 11 mars à dix heures et trente minutes, le Comité Syndical s'est réuni salle du Conseil Syndical, sous la présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, à la suite de la convocation adressée par Madame la Présidente du SIMOUV et affichée le 6 mars 2020.

En effet, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 6 mars 2020, une nouvelle convocation du Comité a été établie en vertu de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 18 du règlement intérieur de l'Assemblée délibérante.

### Délégués titulaires présents :

~~Mesdames Marie-Claire BAILLEUX, Ludivine BILLOIR, Marie-Andrée CHOTEAU, Camille COQUELET, Liliane DUBUS, Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Anne GOZE, Christine NELAIN, Bernadette SOPO, Isabelle ZAWIEJA.~~

~~Messieurs Francis BERKMANS, Michel BLAISE, Alain BOURGUIN, Marc BURY, Salvatore CASTIGLIONE, Clotaire COLIN, Jean-Paul COMYN, Alain DEE, Laurent DEGALLAIX, Jean-François DELATTRE, Gérard DELMOTTE, Michel DEWITTE, Waldemar DOMIN, Joël DORDAIN, Jean-Marie DUBOIS, José DUBRULLE, Jean-Claude DULIEU, Thierry GIADZ, Didier JOVENIAUX, Bruno LEJEUNE, Jacques LOUVION, Jean-Claude MESSEGER, Gérard RAVEZ, Eric RENAUD, Aymeric ROBIN, Jean-Paul RYCKELYNCK, Bruno SALIGOT, Daniel SAUVAGE, Jacky SMIGIELSKI, Eric STEVENARD, Jean-Marie TONDEUR, Pascal VANHELDER, Jean-Noël VERFAILLIE, Francis WOJTOWICZ, Raymond ZINGRAFF.~~

### Liste des délégués excusés :

Madame Ludivine BILLOIR  
Madame Camille COQUELET  
Madame Liliane DUBUS  
Madame Anne GOZE  
Madame Christine NELAIN  
Madame Bernadette SOPO  
Madame Isabelle ZAWIEJA  
Monsieur Alain BOURGUIN  
Monsieur Marc BURY  
Monsieur Salvatore CASTIGLIONE  
Monsieur Clotaire COLIN  
Monsieur Jean-Paul COMYN  
Monsieur Laurent DEGALLAIX  
Monsieur Waldemar DOMIN  
Monsieur Joël DORDAIN  
Monsieur Jean-Marie DUBOIS  
Monsieur Thierry GIADZ  
Monsieur Jacques LOUVION  
Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK  
Monsieur Bruno SALIGOT  
Monsieur Daniel SAUVAGE

Monsieur Jacky SMIGIELSKI  
Monsieur Eric STIEVENARD  
Monsieur Jean-Marie TONDEUR  
Monsieur Pascal VANHELDER  
Monsieur Francis WOJTOWICZ

**Liste des délégués absents et non excusés :**

Madame Marie-Claire BAILLEUX  
Monsieur Francis BERKMANS  
Monsieur Michel BLAISE  
Monsieur Alain DEE  
Monsieur Michel DEWITTE  
Monsieur Didier JOVENIAUX  
Monsieur Gérard RAVEZ  
Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Aymeric ROBIN

**Référence d'inscription au registre des actes administratifs : D2020\_03\_10**

**Objet : Programme d'extension du parking-relais du terminus tramway « Famars – Université » à Famars (59300)**

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 31 janvier 2013 portant création du Syndicat Mixte issu de la fusion du Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur et du Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes,

**Vu** l'arrêté préfectoral modificatif en date du 22 avril 2014,

**Vu** l'arrêté préfectoral modificatif en date du 15 mai 2014 portant adoption des statuts du SITURV, Syndicat Mixte issu de la fusion du Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur et du Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes,

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2016 portant changement de dénomination du Syndicat Mixte issu de la fusion du Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur et du Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes,

**Vu** les articles L.5711-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du Comité Syndical du SIMOUV référencée D2020\_03\_05 en date du 11 mars 2020, transmise au Contrôle de Légalité le 16 mars 2020 et portant sur l'adoption du budget primitif pour l'exercice 2020,

**Vu** la délibération du Comité Syndical du SIMOUV référencée D2020\_03\_06 en date du 11 mars 2020, transmise au Contrôle de Légalité le 16 mars 2020 et portant sur l'approbation du programme d'investissements au titre de l'exercice 2020,

Après en avoir délibéré,

**Considérant que :**

Actuellement doté de 225 places, le parking-relais du terminus tramway « Famars – Université » fait partie d'un ensemble qui constitue un véritable pôle d'échanges, sur lequel existe une desserte importante en transports en commun.

En complément de la ligne de tramway, cet aménagement est également desservi par différentes lignes de bus du réseau urbain « Transvilles » (ligne 103 Verchain/Monchaux-Valenciennes ; ligne 104 Denain-Famars ; lignes Illigo 1 et Luciole) et régional « Arc-en-Ciel » (ligne 333 Famars-Solesmes ; ligne 420 Famars-Quesnoy et lignes 303 / 303E Famars-Caudry).

Il ressort toutefois que ce parking-relais connaît un accroissement continu des flux de déplacements compte tenu notamment du développement de la ZAC du technopôle Transalley et du Campus universitaire du Mont Houy.

Dans ce cadre, afin d'anticiper le risque de saturation et de permettre aux usagers d'utiliser le service des transports en commun dans les meilleures conditions, il est envisagé de mettre en œuvre des travaux d'extension du parking-relais situé au niveau du terminus tramway « Famars – Université ».

Le programme correspondant, détaillé au travers de l'annexe à la présente délibération, porterait ainsi sur les aménagements suivants :

- La démolition des structures existantes en vue de la création et du prolongement de la voirie existante du parking ;
- L'aménagement de places de stationnement ;
- L'aménagement et la reprise du piétonnier existant en lien avec le terminus tramway et le centre de formation du Valenciennes Football Club ;
- L'aménagement des espaces verts (plantations couvrantes et arbres de haute tige).

Les travaux démarreraient au cours du mois d'avril 2020 pour une durée prévisionnelle de quatre mois.

L'enveloppe prévisionnelle du coût des études et des travaux est estimée à hauteur 500 000 € HT (valeur février 2020).

Il est donc proposé au Comité Syndical :

- d'approuver le programme d'extension du parking-relais du terminus tramway « Famars – Université » à Famars (59300), tel que détaillé au travers de l'annexe à la présente délibération ;
- d'arrêter le coût prévisionnel de ce programme à hauteur de 500 000 € HT (valeur février 2020) ;
- d'autoriser Madame la Présidente à signer l'ensemble des actes nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

Les dépenses seraient imputées au budget, chapitre 23.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver le programme d'extension du parking-relais du terminus tramway « Famars – Université » à Famars (59300), tel que détaillé au travers de l'annexe à la présente délibération ;
- d'arrêter le coût prévisionnel de ce programme à hauteur de 500 000 € HT (valeur février 2020) ;
- d'autoriser Madame la Présidente à signer l'ensemble des actes nécessaires à la réalisation de la présente délibération ;
- d'imputer les dépenses au budget, chapitre 23.

Fait et délibéré en séance

Le 11 mars 2020

POUR EXTENSION CONFORME

La Présidente du SIMOUV  
Syndicat Intercommunal de Mobilité et  
d'Organisation Urbaine du Valenciennois

Zone Industrielle N°4

B.P12 - 59 880 SAINT SAULVE

Tél : 03 27 45 65 21

Fax : 03 27 45 65 21

Courriel : contact@simouv.fr

Affichée le : 18 MARS 2020

Transmise au Représentant de l'État le : 18 MARS 2020

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.